Cimetières de Normandie

Arts et mémoires des cimetières de la Manche

Année 2016, n° 9

Date de parution : janvier

Cimetière de Saint-James

Deux visites ont été réalisées sur ce site, la 1ère le 16 mars 2012 avec les membres de l'association « pierre et patrimoine de Saint James », dans le cadre d'une sensibilisation et d'une initiation à l'inventaire d'un cimetière. La seconde visite s'est faite, à ma demande, lors du rendez-vous en mairie, ce 9 décembre 2015, où j'ai rencontré madame le maire : Nathalie Panassié et son adjoint : Yannick Duval. L'officier de Police municipale s'est joint à nous, à la demande de madame le maire.

Présentation générale :

Le cimetière se trouve à la sortie de l'agglomération, sur l'extrémité du haut plateau, au nord du bourg, en parallèle avec la route départementale « CD 998 ». Les pentes du plateau plongent dans de profondes vallées. L'entrée principale est identifiable au portail de l'ancienne église saint Martin qui y fut transféré lors de la démolition de cette dernière. C'est une monumentale porte à multiples voussures avec trois colonnettes sous chapiteaux de chaque côté. Les deux vantaux de métal sont illustrés au cœur de leurs panneaux de deux couronnes de tanaisies brélées. Deux autres accès sont possibles, l'une pour les véhicules à l'extrémité nord et une entrée piétonne existe à l'autre extrémité. Le grand portail automobile n'est utilisable qu'après déverrouillage du cadenas. Le site est entièrement clos d'un haut mur de moellons sur les ¾ environ de son périmètre. L'extension et le flanc jouxtant l'hôpital local est clos de panneaux assemblés de ciment armé de bonne hauteur en cours de végétalisation, ce qui est du plus bel effet. Le mur parallèle au champ voisin est un peu plus écrêté mais les usagers du

Sommaire :

- *Ce premier numéro de l'année 2016 se veut aussi exhaustif que possible . N'hésitez pas à formuler vos remarques et à proposer des articles.*

Dans ce numéro :

- *Cimetière de Saint -James* 1, 5, 8
- *L'if de Brix* 2,3
- *Les monuments présentant un péril imminent* 3
- *Les croix de fonte dans le département de la Mayenne* 4
- *La sépulture de Jules Le Goupy à Saint-Malo-de-la-Lande* 6
- *Le cimetière de Donville-les-Bains* 7
- *Le cimetière de la Lucerne-d'Outremer* 7

Une histoire sur l'if du cimetière de Brix

Des ifs se dressent, encore nombreux, dans les cimetières normands. Des arbres emblématiques ont été témoins silencieux de nombreux faits et outrages. Ils enrichissent nos cimetières de leur ramure persistante et notre cadre de vie. Alors voici la belle histoire de l'if de Brix que je vous restitue fidèlement. Le vallon de Faulx, dans le pays de Valognes, est vraiment pittoresque avec ses bois touffus remplis de chants d'oiseaux au printemps, avec sa jolie rivière, l'Ouve, qui serpente et clapote sous les taillis auprès des ruines d'un vieux moulin tout couvert de lierre. Là, au dire des vieilles chroniques, vivaient autrefois au temps du roi Robert le Pieux, d'honnêtes bûcherons: Louisot, Clovis et Toinette son épouse. Déjà vieux et sans enfants, ils avaient malgré de bien modiques ressources recueilli leur filleul, Jean-Marie, devenu à six ans orphelin de père et de mère. L'enfant avait la grâce d'un chérubin, avec ses cheveux blonds qui bouclaient aux tempes, ses lèvres couleur de rose, son regard très doux, ses yeux intelligents… Doué en outre du plus heureux naturel, il devint l'idole de son parrain et de sa marraine, et lui-même apprit à chérir ses parents d'adoption. Il accompagnait parfois son parrain dans les grands bois qui entouraient le château d'Adam Bruce, chef de l'illustre famille qui, plus tard, donna à l'église de Coutances un pontife et à l'Ecosse son premier roi, Robert… Et tandis que la hache du bûcheron faisait voler de gros copeaux, Jean-Marie, de ses petites mains, ramassait les brindilles de bois sec qui devaient le lendemain servir au feu de l'humble foyer. Entre temps, suivant la saison, il aimait à cueillir dans les clairières ou le long des haies de belles fleurs dont il ornait une statue de la Vierge, érigée sur les lisières du bois, au bord du chemin: il passait des heures à voir miroiter au soleil les aiguilles des sapins ou à écouter le vent qui chantait sa mélopée dans les arbres. Mais ce qui faisait surtout les délices du garçonnet, c'était de regarder d'un œil contemplatif les semis de conifères que Messire Adam Bruce destinait à l'ornementation de son manoir: pins, sapins, ifs, cyprès, mélèzes, thuyas, etc. Jean-Marie aimait singulièrement ces espèces d'arbrisseaux verts comme l'émeraude. Grande eut été sa joie d'avoir un de ces petits arbres, un de ces jolis petits sapins comme il les appelait tous. C'est ainsi que se passèrent les dix premiers mois de l'orphelin chez ses protecteurs, quand arriva la fête de Noël. Jean-Marie aurait bien voulu aller à la messe de minuit dans la nouvelle église de Brix, l'année précédente dédiée à madame la Vierge Marie et à la dédicace de laquelle il avait assisté auprès de sa mère. Mais malheureusement, depuis deux jours la neige tombait en rafales et à travers les fenêtres disjointes de la maisonnette des Faulx, on entendait au dehors le vent qui faisait rage. Il eût été imprudent d'exposer aux injures du froid le pauvret dont la santé semblait depuis peu s'altérer. Louisot Clovis partit donc seul dans la nuit, une lanterne fumeuse à la main, offrir pour la soirée ses services aux châtelains. Résigné, Jean-Marie fit sa prière du soir, embrassa bien fort sur les deux joues sa marraine et alla se mettre dans son petit lit, non sans avoir, au préalable, déposé ses sabots de hêtre dans l'âtre de la grande cheminée où fumaient encore sous la cendre quelques tisons. Puis il s'endormit paisiblement dans ses draps bien blancs, les mains sous la moelleuse couverture de laine due à l'aiguille de sa maman. Un sourire errait sur ses lèvres empourprées comme si de célestes songes eussent hantés sa jeune imagination. Le lendemain au réveil, l'enfant courut vite à la cheminée. Quelle ne fut pas sa surprise, dans l'un de ses sabots il y avait un joli petit arbrisseau aux branches couleur d'émeraude, tout pareil à ceux du bois de Messire Adam Bruce. Il battit des mains! L'ayant mis dans un vieux pot d'argile, il le comblait de soins. Chaque jour il l'arrosait avec de l'eau qu'il allait chercher à la rivière, l'exposait au soleil, et le soir, avant de se coucher, le déposait sur un lais près du crucifix et d'une image pieuse. Noël était passé depuis bientôt un an. Et l'arbre croissait lentement, devenait de plus en plus vert, quand tout à coup l'enfant tombe malade, d'un mal mystérieux. Le médecin, aussitôt appelé par l'entremise de l'officieux seigneur, donna pourtant espoir; mais hélas ! Ni les ressources de la médecine, ni les soins généreux et empressés des châtelains, ni les étreintes affectueuses du parrain et de la marraine ne purent retenir la petite âme de Jean-Marie qui s'échappa de ce monde comme une jeune fauvette des mains caressantes de l'oiseleur ! Le pauvre bûcheron et sa femme suivirent à l'église, les yeux rougis de larmes, le petit corps de leur filleul qu'on mit dans un coin du cimetière, à quelques pas de la chapelle de la Vierge. Ils revinrent chez eux tout tristes. Le soir, à la veillée, ils demeuraient parfois longtemps, très longtemps, sans rien dire. Et devant le petit arbre de leur Jean-Marie, resté là immobile près de la couchette vide, ils finissaient toujours par pleurer. -Marraine ? Avait dit souvent l'enfant. -Mon petit ? -Faut bien l'arroser, pour pas qu'il meure, l'arbre du Bon Dieu ! Et qu'avaient été là ses seules paroles, chaque fois que la souffrance lui avait accordé un instant d'accalmie. Les recommandations des morts sont comme sacrées. -Que ferons-nous de cet

arbuste ? Se demandèrent un jour les deux paysans. Nous voilà devenus vieux. Il ne nous reste que peu de temps à vivre, et après nous, qui s'occupera de ce souvenir de notre cher enfant? Soudain une idée germa dans l'esprit de la vieille marraine. Louisot Clovis consulté s'empressa de souscrire au dessein de sa femme. Le lendemain, dès le petit jour, tous deux, revêtus de leurs habits du dimanche, s'acheminèrent vers l'église de Brix, portant avec précaution quelque chose qu'on eût dit un objet précieux. Sur le chemin, ils croisèrent un groupe de travailleurs avec lesquels ils échangèrent un rapide bonjour. Arrivés à l'église, ils y entrèrent un instant, puis se rendirent à pas lents sur la tombe encore fraîche du petit ange disparu. Là, Louisot Clovis se découvrit et tous deux se signèrent dévotement. Alors, débarrassant de ses enveloppes l'objet précieux, qui n'était autre que l'arbuste aux branches d'émeraude, l'homme le planta dans le léger gazon soulevé doucement par sa main tremblante et rustique. Comme l'un et l'autre s'étaient penchés dans un même geste pour en recouvrir les racines, deux grosses larmes tombèrent de leurs yeux dans la fossette, humectant la terre!... Et ce frêle arbuste trouvé par Jean-Marie dans son sabot, un matin de Noël, et planté sur sa tombe par les mains de Louisot et Toinette Clovis, est devenu l'if magnifique dont parle madame Julie Lavergne dans ses « pleurs de France ». Il vit passer le château des Bruce et les rois qui le visitèrent. Il vit passer les cortèges nuptiaux de Luce de Brix, l'ancêtre du libérateur de l'Ecosse!... Et aujourd'hui encore, fier d'être millénaire, il étend sur le cimetière de Brix ses rameaux d'azur et apparaît sur les tombes comme un symbole d'immortalité (ce tronc mesure sept mètres de circonférence. C'est le plus bel if de Normandie). Telle est la poétique légende que les vieilles et bonnes grand-mères du pays de Valognes racontent à leur petits-enfants à la veillée de Noël, en attendant la messe de Minuit!... (papiers de Théophile des Moulins aux archives diocésaines de Coutances). Le cimetière de Brix adopte toujours une forme ovoïde irrégulière autour de son église.

Les monuments présentant un péril imminent

Le maire peut prescrire la réparation ou le démontage des monuments funéraires lorsqu'ils menacent ruine et qu'ils pourraient, par leur effondrement, compromettre la sécurité ou lorsque, d'une façon générale, ils n'offrent pas les garanties de solidité nécessaires au maintien de la sécurité publique. Toute personne ayant connaissance de faits révélant l'insécurité d'un monument funéraire est tenue de signaler ces faits au maire, qui peut recourir à la procédure prévue aux alinéas suivants. Le maire, à l'issue d'une procédure contradictoire dont les modalités sont définies par décret, met les personnes titulaires de la concession en demeure de faire, dans un délai déterminé, les réparations nécessaires pour mettre fin durablement au danger ou les travaux de démolition, ainsi que, s'il y a lieu, de prendre les mesures indispensables pour préserver les monuments mitoyens. L'arrêté pris en application de l'alinéa précédent est notifié aux personnes titulaires de la concession. A défaut de connaître l'adresse actuelle de ces personnes ou de pouvoir les identifier, la notification les concernant est valablement effectuée par affichage à la mairie de la commune où est situé le cimetière ainsi que par affichage au cimetière. Sur le rapport d'un homme de l'art ou des services techniques compétents, le maire constate la réalisation des travaux prescrits ainsi que leur date d'achèvement et prononce la mainlevée de l'arrêté. Lorsque l'arrêté n'a pas été exécuté dans le délai fixé, le maire met en demeure les personnes titulaires de la concession d'y procéder dans le délai qu'il fixe et qui ne peut être inférieur à un mois. A défaut de réalisation des travaux dans le délai imparti, le maire, par décision motivée, fait procéder d'office à leur exécution. Il peut également faire procéder à la démolition prescrite, sur ordonnance du juge statuant en la forme des référés, rendue à sa demande. Lorsque la commune se substitue aux personnes titulaires de la concession défaillantes et fait usage des pouvoirs d'exécution d'office qui lui sont reconnus, elle agit en leur lieu et place, pour leur compte et à leurs frais. Les frais de toute nature, avancés par la commune lorsqu'elle s'est substituée aux personnes titulaires de la concession défaillantes, sont recouvrés comme en matière de contributions directes.

Cité par: Code de la construction et de l'habitation. - art. D511-13 (V) Code de la construction et de l'habitation. - art. D511-13-1 (V)Code de la construction et de l'habitation. - art. D511-13-2 (V)

Le sauvetage des croix de fonte en Mayenne

Pierre martin est membre de la société d'histoire et d'archéologie de la Mayenne. Il est l'auteur d'un excellent texte consacré aux croix métalliques dans la communauté de communes des Coëvrons, ville d'Evron, au-dessous de la ville de Mayenne dans le département du même nom. Il a fait un recensement de ces croix métalliques dont le nombre s'élevait à 1458 sur le territoire de la communauté de communes regroupant 40 cimetières. C'est un précieux travail car il révèle les différentes productions des fonderies: Barbezat, (Val d'Osne), Bayard, Corneau (Alfred), Delacourt, Deville, Dommartin, Ducel, Durenne, Pont-sur-Saulx, Portillon, Salin, Saint-Dizier, Tusey. Ces grandes fonderies ont diffusé leur production dans toutes les contrées.

Ce patrimoine funéraire doit être préservé. Il donne beaucoup à dire à ceux et celles qui les regardent. C'est un héritage très menacé. J'entends très souvent les gens me dire que ce n'est pas propre. Les monuments funéraires en fonte sont majoritairement naturels chez nous. Le processus d'oxydation se neutralise lui-même. Il n'est pas rare de constater que dans certains cimetières ce sont les seuls monuments visés par « la réputation de l'état d'abandon ». Et elles le sont aussi parfois en grand nombre. Plus on descend dans le sud-Manche plus elles sont présentes. Le maréchal ferrant ou le marbrier qui les proposait aux familles choisissait ses modèles et cela influence les paysages des cimetières. En effet il n'est pas rare de voir les mêmes croix en nombre sur certains sites. La notoriété grandissante des vendeurs permettaient parfois de s'offrir de beaux exemples de fonte plutôt rares. Le phénomène est général : la production d'art funéraire en fonte est en péril dans tous les cimetières. Certains, heureusement, n'hésitent pas à se les transmettre; c'est ainsi que l'on pratiquait autrefois aussi. C'est un écocomportement. Une croix de fonte ayant du sens vaut largement une stèle sans relief. L'article m'a été transmis par son auteur : Pierre Martin sous l'égide de la société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne. Je le tient à votre disposition (14 pages) s'il vous intéresserait de le lire.

Le Courrier de la Mayenne 29 octobre 2015

Patrimoine

La SAHM au secours du patrimoine des cimetières

Les croix de fonte d'art menacées

A la Toussaint, les familles honorent leurs défunts. Sur les tombes, les regards seront attirés par des croix métalliques. La société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne veut les préserver.

« Les croix de fonte d'art disparaissent de nos cimetières. Cela a été une pratique funéraire répandue pendant 50 ans, entre 1890 et 1940. C'était moins onéreux que la pierre. Les concessions arrivent à terme, les croix cassent et partent à la ferraille. C'est une préoccupation sur tout le pays et même à l'étranger », explique Pierre Martin, l'un des membres de la société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne (SAHM 53).

Depuis trois ans, celui-ci visite les cimetières pour dresser un catalogue. Il brosse délicatement la rouille et repeint chaque croix à l'aide d'une bombe, afin d'obtenir une photo de qualité pour en étudier les motifs : « *Le nom des fonderies est écrit mais souvent caché. Les croix sont de trois types. Les motifs ont une symbolique religieuse très forte. Par exemple, épi de blé et vin rappellent l'eucharistie. Elles étaient peintes en noir et blanc. Les croix des tombes d'enfant étaient en bleu.* »

Les cimetières des 39 communes des Coëvrons comptent 1 465 croix métalliques avec 180 modèles différents généralement en fonte d'art*, rarement en fer forgé. La fonderie d'art est apparue dans la métallurgie en 1836 avec la famille Ducel. Pierre Martin a des catalogues de croix dessinées à la plume. « *J'ai même une copie de l'original d'un catalogue de Charleville-Mézières datant de 1889* ». Les croix en fonte d'art étaient proposées par des fonderies de l'Est et du Nord de la France. Le chemin de fer a permis l'approvisionnement du département : « *Ces croix pèsent entre 1,9 kg et 30 kg. Elles étaient vendues au poids, 300 francs les 100 kg, et créées par des artistes sculpteurs renommés. Ce sont des œuvres d'art fragilisées par le temps et le manque d'entretien. J'ai détaillé seize cimetières dans les Coëvrons. A Sainte-Gemmes-le-Robert, j'ai compté 113 croix dont une avec une symbolique particulière. A Deux-Evailles j'ai trouvé une croix hexagonale de 1,30m de hauteur.* » Chaque municipalité devrait se préoccuper de protéger ce petit patrimoine funéraire, avant sa disparition. A Bais et Sainte-Gemmes-le-Robert, elles commencent à orner le mur du cimetière.

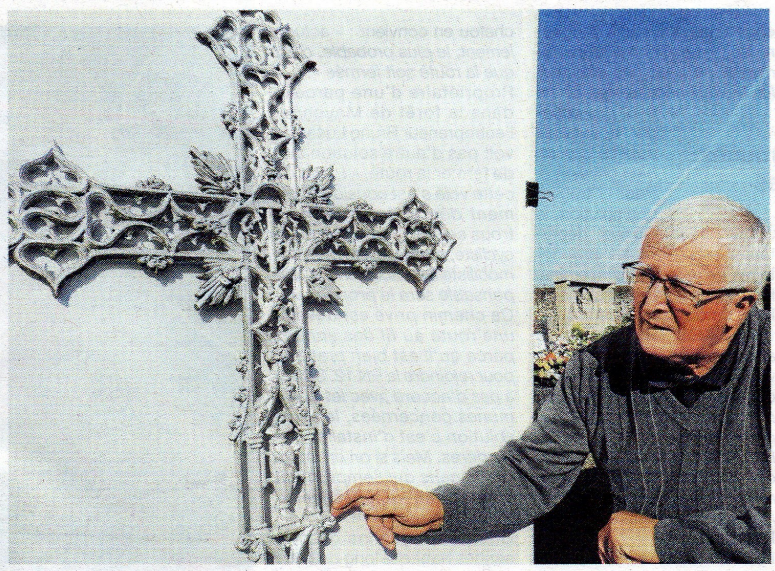

A Sainte-Gemmes-le-Robert, Pierre Martin identifie une croix à la symbolique particulière : une urne (l'âme) bloquée par un serpent, au cœur un marteau et deux clous (la crucifixion).

CLP Jeannine Bondiguel

*La fonte d'art désigne à la fois un matériau (fonte de fer), une technique (fonderie)

Un appel pour leur sauvegarde

■ Au-delà de son travail de recensement dans les cimetières des Coëvrons, Pierre Martin lance un appel aux municipalités du département pour leur sauvegarde. « *Il faut d'abord faire l'inventaire et ensuite les préserver en leur réservant un lieu d'exposition contre un mur du cimetière comme en Belgique* ». En deux ans, 8% ont disparu. Renseignements, documentation et factures de ces croix seraient les bienvenus pour compléter les recherches en cours. Contact : pierre.martin114@wanadoo.fr ou SAHM Tél : 02 43 53 64 55, mail : histoire-archeo53@wanadoo.fr

cimetière sont protégés des inconvénients de la route. Quelques « ruines de Rome » et « polypodes » s'épanouissent en petits bouquets dans ses murs. Une courte croix se dresse au premier croisement de voies dans la partie la plus ancienne du cimetière. Elle est bien modeste. Deux dalles de ciment armé, au sommet de l'entrée principale, non loin de l'extension, semblent couvrir des fosses pour je ne sais quel usage. Une autre trappe couvre une autre fosse dans l'un des carrés anciens du cimetière. Le cimetière se divise en huit carrés auxquels s'ajoute une extension. La proximité de la prairie permettra d'envisager une autre extension si le besoin s'en fait sentir. Un carré militaire a été formé au nord (dont Dubois (1927, 1930) ; Jaffrezic (1930)) décédés à Agadir (Maroc) le 1er août 1960). Le cimetière dans l'histoire :

Vers 1825, le cimetière qui entourait l'église saint Jacques fut interdit et madame de Canisy donna un champ de la terre Dauberoche que traverse la grande route pour faire un nouveau cimetière. Monsieur l'abbé Gilles Bosmel, successeur de l'abbé Charuel, fit en 1847 le transfert au nouveau cimetière de Saint-James, route d'Avranches, des ossements trouvés dans les anciens cimetières entourant les églises de Saint martin et de saint Jacques (Pierre Vardon, histoire de Saint-James, 1966). Le livre paroissial, commencé par l'abbé Paul Olivier Legrand, entré en fonctions le 22 janvier 1853, précise que l'abbé Bosmel n'occupa la cure qu'un an et que c'est sous son administration qu'eut lieu, par la suite du déblaiement de l'ancien cimetière, la translation des ossements au nouveau cimetière donné par madame de Canisy, près de sa ferme d'Autroche. Par ailleurs le curé narrateur précise que de 1840 à 1845 on abaissa le terrain de l'ancien cimetière pour faire passer la route de Saint-Hilaire, on y fit aussi des carrières et les ossements ayant été recueillis on les transporta, le 17 juillet 1847, avec grande solennité, dans le nouveau cimetière à la suite d'un service célébré par monsieur Gilles Bosmel auquel il avait convié les prêtres originaires de Saint-James qui s'y rendirent en grand nombre : plus de cinquante étaient présents et l'un d'eux, monsieur Liber, chanoine, fit un discours très touchant. Son successeur, monsieur Charles Nicolas Le Laizant, prit possession de la cure en 1848. L'adduction d'eau est amenée dans le cimetière selon le marché du 13 janvier 1926 avec Blouin. Le cimetière fut agrandi en 1934. Un cahier des charges évalué à 25700 francs est réalisé par l'architecte Louis Cornille, lequel précise, le 28 juin 1934, que cette nouvelle partie du cimetière sera établie dans un terrain acquis à cet effet et situé au nord du cimetière actuel, du côté opposé à l'agglomération. Cet agrandissement sera clos par un mur semblable à celui du cimetière actuel. Un portail de service sera établi en bordure de route d'Avranches à Saint-James, à l'extrémité nord. Un petit abri pour l'outillage du fossoyeur sera construit à l'angle nord-ouest. Le Conseil municipal approuve le devis de l'architecte Cornille le 15 juillet 1934. Un emprunt de 50 000 francs est réalisé le 2 décembre 1934. Un marché de gré à gré, approuvé par le Conseil municipal le 26 août 1934, est passé avec monsieur Le Bars, entrepreneur de maçonnerie à Saint-James le 30 août 1934. Il avait été approuvé par le Conseil municipal le 26 août précédent. La décision d'abattre et de vendre des arbres morts qui se trouvaient sur la grande route de Saint-Hilaire et des sapins qui se trouvaient dans le cimetière est prise le 18 novembre 1934 en raison des plaintes qui avaient été déposées à cause que certains tombeaux avaient été abîmés. Lors de l'achat du terrain pour l'agrandissement du cimetière et sur la promesse faite par monsieur Trochon, le vendeur, celui-ci se réservait dans le nouveau cimetière deux concessions perpétuelles pour lui et sa famille au prix du terrain vendu à 7,50 francs le mètre carré, soit 56,25 francs. L'achat étant réalisé, la double concession prend effet. La réception définitive sous la forme du procès-verbal, est signée le 2 décembre 1934, concernant les travaux de maçonnerie exécutés par monsieur Le Bars, pour l'agrandissement du cimetière de Saint-James moyennant la somme de 5901, 21 francs. Une autre extension eut lieu à une période plus récente.

Les concessions de terrain pour les sépultures privées :

L'origine des concessions n'a pas été retrouvée dans les archives de la Sous-préfecture d'Avranches. Elle se trouve dans un registre des délibérations municipales, probablement au milieu du 19e siècle. Il est demandé le 11 août 1922 de racheter des concessions à l'amiable non occupées ; cela suscite des commentaires de la part du Préfet de la Manche transmis au maire de Saint-James par le Sous-préfet. Un tarif est approuvé le 15 janvier 1926. Un autre commentaire de l'autorité préfectorale est lié, sur l'interrogation des élus locaux, le 26 juillet 1943, aux renouvellements indéfiniment renouvelables des concessions temporaires, trentenaires et centenaires, et convertibles en concessions plus longues, selon la loi du 24 février 1928 (les concessions centenaires ont été supprimées depuis ; ne subsistent que les existantes).

Entretien des tombes :

Une délibération Conseil municipal du 3 juillet 1939, fait état de l'entretien de la tombe de madame Deschamps née Dutheil, laquelle avait demandé le 25 juin 1939, à la ville de sa charger de l'entretien de son tombeau situé dans le cimetière de Saint James. Le Conseil accepte, à charge par l'intéressée, de fournir la somme nécessaire à l'achat d'un titre de rente de 3% de 150 francs.

Statistiques des inhumations :

Années	Nombre	Années	Nombre	Années	Nombre
1917	90	1922	77	1927	74
1918	62	1923	50	1928	60
1919	66	1924	43	1929	70
1920	47	1925	50	1930	55
1921	64	1926	60		

Parmi les éléments de patrimoine, je relève :

Monument funéraire composé de quatre sarcophages tectiformes derrière lesquels se dresse une haute croix cubique à ailerons en granit bouchardé : Jean Chauvois (+ 1886), Louis Chauvois (+ 1917), Julie Gazengel (+ 1903), Louis Marie (+ 1880), Lucie Lonapre (+ 1881).

Une chapelle funéraire en granit de taille bouchardé, sculpté, fronton triangulaire, croix sommitale, modillons denticules, larmier, autel de granit, trois vitraux à carreaux (vert, azur, or), porte à deux vantaux serties

En pleine nature, la sépulture et le tombeau de Jules Le Goupy à Saint-Malo-de-la-Lande

Le cas est assez exceptionnel, sans être pour autant rare. Les sépultures isolées sont nombreuses dans certaines régions. La législation en vigueur autorise toute personne à se faire inhumer sur sa propriété sous conditions de distance des premières habitations, de géologie et après autorisation du Préfet. En effet c'est la seule autorité compétente en cette matière et sa décision est prise sépulture après sépulture.

Un tombeau, sous la forme d'une simple dalle de granit épais, est disposé dans un enclos maçonné dont les murets érodés de moellons et de briques mécaniques, portent encore sans être fixés tous les éléments d'une grille en fer forgé qui la protégeait, dans un herbage sur le territoire de la commune de Saint-Malo-de-la-Lande appartenant au groupement foncier agricole « la grande Martinière » sous la cote ZB 24. Il s'agit de la tombe de Jules Le Goupy, ancien officier à la retraite, agriculteur et propriétaire de la ferme de la Martinière dont l'exploitation s'étendait sur les territoires des communes de Blainville, Saint-Malo-de-la-Lande et Gratot. Ce célibataire né le 17 juin 1821 s'éteignit le 28 août 1890, âgé de 69 ans. L'épitaphe creusée dans la pierre révèle ceci « Jules Legoupy / né le 17 juin 1821 (A) / décédé le 28 août 1890 ». Il fit deux testaments, le deuxième prit effet. Une importante décision fut modifiée car dans le premier il avait attribué sa succession à des collatéraux de la famille alors que dans le deuxième c'est à son nouvel ami, maitre Gallien notaire à Blainville, qu'il fait son légataire universel. Une constante apparait cependant dans ses dernières volontés renouvelées, celle d'être enterré civilement. L'enregistrement des ACP (actes civils publics) de Coutances des cases 12-17 daté du 4 7bre 1890 (3 Q 3685) du dépôt réalisé par le commis greffier Lerenard ne fait aucun doute. Malheureusement, comme à Blainville, les archives municipales de Saint-Malo-de-la-Lande présentent d'importantes lacunes et les délibérations de la fin 19e du conseil municipal font défaut. Il n'est donc pas possible dans ces circonstances de connaitre les réactions des élus qui selon l'historien local ne manquèrent pas. Seul héritier, il reçoit la succession de son père, Jean, Gilles Legoupy, séparé de corps de Jeanne, Julie Pouchon, décédé à Gouville-sur-Mer le 7 mai 1866, le 1er novembre 1866. Son père s'était marié à Paris et un contrat de mariage avait été établi chez maitre Dubois notaire le 6 mai 1814. Ce ne sont pas moins de quarante-neuf débiteurs qui sont concernés pour une valeur totale de 125 433, 44 francs à laquelle s'ajoute le prorata d'un fermage pour la ferme du Veauguerin, située à Hambye d'un montant de 1200 francs, un autre à Périers pour 252 francs et une maison située à Coutances pour 625 francs de loyer ce qui porte le capital à 126841 francs. A cette somme s'ajoutent les immeubles sur Blainville-sur-Mer, Gouville-sur-Mer, Gratot, Coutances. Jules Legoupy est connu pour avoir participé à un concours agricole régional en 1882 et pour se faire il avait créé un mémoire sur sa ferme afin d'obtenir une prime d'honneur. Le document, microfilmé (1 Mi 98) aux archives départementales de la Manche, permet de connaître cette exploitation agricole. Un document extrait du dossier n° 1294 de la série 4 M 22 des renseignements généraux de Cherbourg, nous apprend qu'une laiterie existait à la Martinière à Blainville-sur-Mer et qu'elle était la propriété de monsieur Tollet, sujet belge. Ernest Geiger, fromager, y travaillait en 1923, après avoir exercé son métier à la laiterie de Saint-Aubin-du-Perron tenue par monsieur Bouc. Merci à monsieur Letellier de m'avoir aidé à trouver ce tombeau. C'est un patrimoine à préserver.

Le cimetière de Donville-les-Bains

Le curé de Donville s'est peu investit dans la description du cimetière de la commune. Voici ce qu'il décrit : le cimetière est autour de l'église comme dans les temps anciens sans dommage pour l'hygiène des morts. La jolie croix ronde qui s 'y trouve au pied de laquelle reposent les derniers curés de la paroisse ferait penser à un oratoire roman si elle n'était venue d'une paroisse voisine dont j'ignore le nom. Une tombe s'y fait remarquer « ci git Callop sieur de Ruillé, brigadier des gardes du corps du roi, officier de l'ordre du mérite civil et militaire, décédé en 1752. Cette année même o, s'occupe de l'agrandir. Ces travaux sont en train. Il est beaucoup visité par les familles des défunts qui déposent sans cesse des fleurs sur leurs tombes; qui disent quelques fois une prière; qui visitent quelques fois le saint sacrement. On ne lésine pas pour la construction des tombeaux et les moins fortunés se distinguent à peine de ceux qui le sont plus. Le jour de la Toussaint le cimetière devient un riche parterre fleuri abondamment-au cours des âges les morts ont toujours été honorés, surtout par les païens, pour des raisons qui ne ressemblent pas aux nôtres. C'est notre tâche d'expliquer tout cela à nos fidèles. Puissions-nous les convaincre que s'ils doivent les honneurs aux corps des défunts qui reposent dans leurs tombes, ils doivent, plus encore, s'occuper de leur âme et qu'ils en ont eux-mêmes, une à sauver.

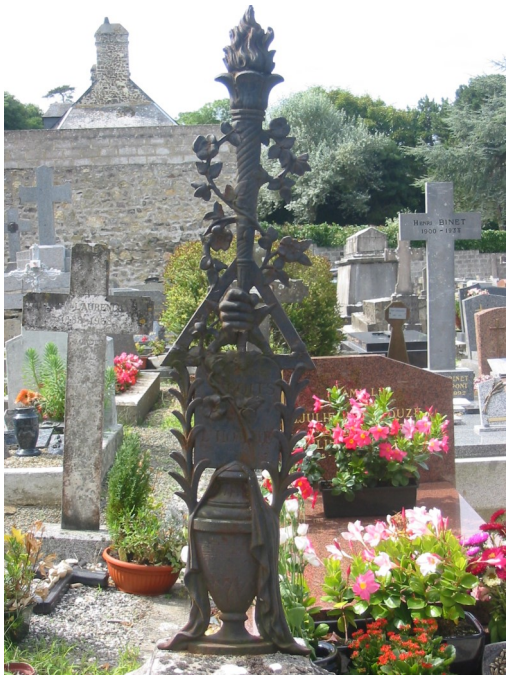

Le cimetière de La Lucerne-d'Outremer

Je vous restitue l'analyse que fit le curé de La Lucerne-d'Outremer à propos du cimetière : « il y a dans l'église, près de la table de communion, à l'entrée du chœur, deux pierres tombales rappelant la sépulture de deux anciens curés, celle de droite porte l'inscription suivante : ici repos le corps de M G M E Servain, prestre, curé de ce lieu, décédé le 20 de novembre 1728. Père des pauvres qui a décoré l'église de LL. Sur l'autre, on lit : Messire Jean François Masselin, prêtre curé de ce lieu, décédé le 8 mai 1762. Priez Dieu pour le repos de son âme ». Elles ne sont pas à l'abri de l'usure, car elles se trouvent à l'endroit où une partie des paroissiens doivent passer pour gagner leur place. Le cimetière est situé autour de l'église. On ne trouve aucun document indiquant qu'il ait été transféré ou agrandi. Il y a plusieurs tombeaux qui se composent d'une grosse pierre de granit qui recouvre la tombe toute entière. Autrefois une grande croix en granit s'élevait toujours au-dessus du tombeau. On a tendance à la remplacer par une croix sculptée sur la pierre même, et par le fait, moins apparente au moins de loin. Plusieurs tombeaux voisins et appartenant à la même famille sont érigés depuis plusieurs années déjà, mais comme toute la famille est morte ou a quitté la pays, il ne reste personne pour en prendre soin, et la croix et le tombeau tout entier penchent d'un côté et avec le temps sont exposés à tomber. Cela donne à la partie du cimetière où ils se trouvent un air négligé. C'est l'inconvénient des concessions à perpétuité. Les gens nettoient plusieurs fois chaque année à l'occasion des fêtes, les tombes de leurs défunts, et plusieurs viennent souvnt y apporter des fleurs, mais il y a néanmoins surtout pour ceux qui sont morts depuis plusieurs années, des tombes qui sont entièrement abandonnées, et où l'herbe pousse à volonté. Quand il y en a plusieurs de suite, cela fait un gazon qui est coupé une fois chaque année par les soins de la municipalité. C'est elle aussi qui s'occupe de l'entretien et de la propreté des allées. Depuis quelques années, et surtout depuis la dernière guerre, le nombre des tombeaux et des caveaux avec maçonnerie a beaucoup augmenté. C'est là un signe de l'accroissement des fortunes. Beaucoup n'auraient pas pu autrefois, alors que la vie était plus dure et l'argent plus difficile à gagner, se payer ce luxe, et se contentaient d'une simple croix en fonte, parfois très simple, ou même en bois. Plusieurs aussi achètent une place au cimetière, autrefois, ils auraient été enterrés au rang. Au point de vue de la manifestation du sens chrétien, le cimetière ne montre ni progrès, ni recul. Il y a deux colonnes brisées, l'une déjà ancienne, et l'autre plus récente. Elle a été placée sur la tombe d'un enfant écrasé par un camion américain, quelques jours après la libération, aux premiers jours d'août 1944.

Arts et mémoires des cimetières de la Manche

34 Rue du docteur Regnault, 50450 Hambye

Téléphone fixe : 02 33 61 45 49
Téléphone : 06 87 56 35 58
Courriel : patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

patrimoinevaldesienne.fr

d'immortelles, illustrée de motifs en vide (croix nimbées), carreaux de vitraux en

imposte, motifs de volutes et de lis dans deux cadres : famille Barenton-Porcher.
Monument funéraire composé de trois sarcophages (deux dalles convexes t une plate) surmontés de croix en granit bouchardé (deux rondes, une cubique), épitaphes en relief : Alexandre Chevalier, notaire honoraire (+ 3/10/1817), madame Chevalier née Lechat (+ 3/12/1890), famille Delaroche-Badiche.
Tombeau, petite croix sommitale trilobée : chanoine honoraire Legrand, curé-doyen de Saint-James (+ 26/9/1892).
Tombeau, croix fleurdelisée, calice en relief : Challier, chanoine honoraire, curé-doyen (+ 23/8/1916).
Monument funéraire constitué de trois sarcophages : famille Gautier-Durand, dont Louis Gautier, mort pour la France en 1943 ; Durand Jacques Denis, curé de Villiers-le-Pré (+ 1/6/1881).
Monument funéraire constitué de trois sarcophages tectoniques et haute croix fleurdelisée à ailerons sur le sarcophage central, petite croix de marbre blanc : Eugène Besnard, famille Dubreil-Besnard-Legallais, Besnard-Jeanne Dubreuil (+ 1906).
Croix de fonte, deux palmes en faisceaux, torche enflammée, Christ, peinte noir et argent : famille Delaunay-Besnard.Croix de fonte plate, pleine, tournesols : famille Prime-Festoc.
Croix de fonte ajourée illustrée du bon pasteur, deux saintes femmes, quatre angelots aux extrémités sur la tombe de la famille Rault-Ferré.
Clôture de fonte protégeant une haute croix en calcaire dur et un sarcophage convexe en granit bouchardé de la famille Liro-Poirier-Robin.
Tombeau sous la forme d'une dalle de granit bouchardé sur quatre colonnes et une haute croix polygonale en granit dont la forme rappelle la ronce et ses épines. De nombreux ex-voto témoignent de l'attrait qu'ont ceux et celles qui viennent vénérer les restes de l'abbé Charuel (+ 15/9bre/1846). Plaque de marbre blanc : ce tombeau a été restauré et cette croix élevée par les paroissiens et les prêtres de Saint-James fidèles à la mémoire toujours vénérée de monsieur Charuel, 1894, signée : Richard, Avranches.
Clôture monumentale, lis et torches à feu, un portillon pourvu d'une arcature cintrée, croix centrale en granit bouchardé dont les extrmités sont garnies de boules, quatre sarcophages en granit bouchardé, de la famille Payen.
Encadrement sans clôture, haute croix ronde en granit bouchardé fixée sur un socle à triple gradins, petite haie de buis taillé, plaque en zinc en forme d'écu et croix de fonte ajourée renversée ;
Croix de fonte ajourée, trois faisceaux de trois boutons de pavots aux extrémités, deux anges, Christ en croix intégré, cœur enflammé à la base, tibias croisés, lierre, quatre étoiles dans les écoinçons, volutes.
Croix de fonte ajourée, couronne de roses, Vierge, deux anges, lis (stylisés) sur tige aux extrémités, famille Martin-Portier.
Croix de fonte ajourée, lis aux écoinçons, extrémités en forme de cœur, Christ : Adèle Thomas (1888-1975).
Croix de fonte ajourée, lis aux extrémités, IHS, Christ en effigie (Sainte face) volutes et boutons dans les écoinçons, posée sur un haut dé en granit (peinte en gris) encadrement de la sépulture en granit : famille Boutrois-Piton.
Croix de fonte ajourée, rayons de lumière aux écoinçons, Christ, urne, volutes, crâne et tibias croisés : famille Pranveille-Bindel-Plas.

Croix de fonte ajourée trilobée, serpent lové autour d'un fruit, Archange saint Michel terrassant le dragon (peinte) : Chantal Géraud, Hélène et Ernest Libouban, Hélène Harlais.
Croix de fonte ajourée, extrémités en pointes extradossées, palmes, sablier ailé, encadrement de buis taillé, plaque fonte d'aluminium ovoïde : Loizé née Perreux.
A suivre...